



CC Médoc Estuaire (Siren : 243301447)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

| | |
|--------------------|-----------------------------|
| Nature juridique | Communauté de communes (CC) |
| Commune siège | Arsac |
| Arrondissement | Lesparre-Médoc |
| Département | Gironde |
| Interdépartemental | non |

Date de création

| | |
|------------------|------------|
| Date de création | 11/12/2002 |
| Date d'effet | 11/12/2002 |

Organe délibérant

| | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| Mode de répartition des sièges | Répartition de droit commun |
| Nom du président | M. Gérard DUBO |

Coordonnées du siège

| | |
|--------------------------------|-----------------------|
| Complément d'adresse du siège | 26 rue l'Abbé Frémont |
| Numéro et libellé dans la voie | |
| Distribution spéciale | |
| Code postal - Ville | 33460 ARSAC |
| Téléphone | 05 57 88 08 08 |
| Fax | 05 57 88 90 64 |
| Courriel | dgs@medoc-estuaire.fr |
| Site internet | |

Profil financier

| | |
|---|----------------------------------|
| Mode de financement | Fiscalité professionnelle unique |
| Bonification de la DGF | oui |
| Dotation de solidarité communautaire (DSC) | non |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) | oui |
| Autre taxe | non |
| Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) | non |
| Autre redevance | non |

Population

| | |
|-----------------------------|--------|
| Population totale regroupée | 28 322 |
|-----------------------------|--------|

Densité moyenne 153,57

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

| Dept | Commune (N° SIREN) | Population |
|------|-------------------------------|------------|
| 33 | Arcins (213300106) | 486 |
| 33 | Arsac (213300122) | 3 555 |
| 33 | Cussac-Fort-Médoc (213301468) | 2 216 |
| 33 | Labarde (213302110) | 591 |
| 33 | Lamarque (213302201) | 1 324 |
| 33 | Le Pian-Médoc (213303225) | 6 687 |
| 33 | Ludon-Médoc (213302565) | 4 649 |
| 33 | Macau (213302623) | 4 178 |
| 33 | Margaux-Cantenac (200068013) | 2 996 |
| 33 | Soussans (213305170) | 1 640 |

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

| Compétences exercées par le groupement |
|---|
| Environnement et cadre de vie |
| - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) |
| - Assainissement collectif <i>Mission de collecte, de transport et d'épuration des eaux usées, élimination des boues produites + mission de contrôle des raccordements au réseau public.</i> |
| - Assainissement non collectif <i>Mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif à travers kes services publics d'assainissement non collectif (SPANC).</i> |
| - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés |
| - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) 1/2/5/8 |
| - Autres actions environnementales <i>items hors GEMAPI: 3° L'approvisionnement en eau (AP 28/12/18) ; 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ; 6° La lutte contre la pollution ; 7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ; 9° Les aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile ; 10° L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants ; 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ; 12° L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.</i> |
| Sanitaires et social |
| - Action sociale <i>La communauté de communes est compétente : - pour l'aide au développement de la garde à domicile : création de Relais d'Assistance Maternelle (RAM). - pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), fonctionnant durant les petites et grandes vacances et les mercredis, situés à Arsac, Cussac, Ludon, Macau, Le Pian Médoc, Soussans. - pour l'élaboration</i> |

d'un schéma de cohérence sur les modes et structures d'accueil existantes, Le Pian Médoc, Paloumey à Ludon ou nouvelles dont Soussans et sur toutes actions en matière de petite enfance et jeunesse. Plateforme gérontologique : Dans le cadre d'un partenariat, en complément des services existants, la communauté de communes assure pour les communes de son territoire qui le souhaitent des services de proximité et notamment, dans un premier temps, le portage des repas à domicile à destination des personnes âgées, des handicapées ou momentanément en perte d'autonomie. Elle met en place par cette mutualisation, un service que certaines communes ou associations au regard des coûts engendrés, n'assurent pas à ce jour.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

La communauté de communes sera compétente pour la construction, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement de tout équipement à vocation sportive ou culturelle réalisé par ses soins ou transféré après le 29 mars 2012 et qui présentera un intérêt communautaire. - *La communauté de communes sera compétente pour la construction, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement de tout équipement à vocation sportive ou culturelle réalisé par ses soins ou transféré après le 10 mars 2005 et qui présentera un intérêt pour l'ensemble du territoire communautaire.*

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Seront d'intérêt communautaire les ZAC à créer qui présentent un intérêt stratégique en terme d'aménagement pour l'ensemble du territoire communautaire.

- Etudes et programmation

Etudes et réalisation d'un programme d'aménagement rural

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

*Développement touristique du Territoire : La communauté de communes assure pour l'ensemble du territoire les missions suivantes : * Accueil et information des touristes * Promotion touristique du territoire * Coordination des interventions des partenaires du tourisme local * Elaboration et mise en oeuvre de la politique touristique communautaire * Commercialisation des produits touristiques - aménagement de la façade estuarienne Ports de LAMARQUE, MACAU, ISSAN à CANTENAC, FUMADEL à SOUSSANS, et les marais d'ARCINS, LABARDE et SOUSSANS, à l'exclusion des digues. En outre, la cdc est compétente pour l'entretien et la gestion de tout équipement structurant nouveau sur ces sites qu'il soit à vocation économique ou touristique.*

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement social

la communauté de communes est compétente pour l'élaboration et la mise en oeuvre du P.L.H. au travers des outils dont elle se dotera en partenariat avec les communes. A ce titre, elle développe la politique du logement social d'intérêt communautaire et des actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées. L'intérêt communautaire se définit comme s'appliquant aux opérations donnant lieu à la création ou réhabilitation de plus de CINQ logements. Les communes restent compétentes pour la réhabilitation de bâtiments, donnant lieu à la création de CINQ logements maximum. Chaque commune reste engagée par ses obligations légales.

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

Infrastructures

- Ports

- aménagement de la façade estuarienne Ports de LAMARQUE, MACAU, ISSAN à CANTENAC, FUMADEL à SOUSSANS, et les marais d'ARCINS, LABARDE et SOUSSANS, à l'exclusion des digues. En outre, la cdc est compétente pour l'entretien et la gestion de tout équipement structurant nouveau sur ces sites qu'il soit à vocation économique ou touristique.

| |
|---|
| Autres |
| - Service public de défense extérieure contre l'incendie <i>gestion des poteaux et bouches à incendie</i> |
| - NTIC (Internet, câble...) <i>- Aménagement numérique du territoire tel que défini par l'article L1425-1 du CGCT.</i> |
| - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>- Réalisation et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage.</i> |

Adhésion à des groupements

| Dept | Groupement (N° SIREN) | Nature jur. | Population |
|------|---|-------------|------------|
| 33 | SM pour la réalisation et la gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage à Parempuyre (253306591) | SM fermé | 36 858 |
| 33 | SM des bassins versants Centre Médoc - Gargouilh (200043826) | SM fermé | 26 535 |
| 33 | SM du schéma directeur de l'aire métropolitaine bordelaise (SYSDAU) (253304794) | SM ouvert | 984 425 |
| 33 | SM du bassin versant des Jalles de Cartillon et de Castelnau (253304653) | SM fermé | 28 259 |
| 33 | SM "Gironde Numérique" (200010049) | SM ouvert | 802 542 |
| 33 | SI d'aménagement des bassins versants de l'Artigue et de la Maqueline (253301766) | SM fermé | 41 469 |
| 33 | SM du Pays Médoc (253304802) | SM fermé | 97 609 |

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)